

CONCOURS D'IDÉES ÉTUDIANTS

15^e édition

LAURÉATS 2022



PRIX DU CONCOURS D'IDÉES 2022

« Les pierres sauvages » et « Au cœur des villages » proposent, chacun à leur manière, une interprétation d'un lieu de vie collectif pour personnes âgées en milieu rural, dans de petits habitats propices au maintien des liens sociaux, à l'échange et aux solidarités.



IMAGINER LE LIEU D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES DE DEMAIN

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) invitait une nouvelle fois les étudiants en architecture à imaginer des lieux de vie collectifs innovants pour les personnes âgées.

Plus qu'une simple compétition d'architecture, le concours d'idées CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie est une opportunité pour des étudiants en architecture, en médecine, en soins infirmiers ou en travail social de mettre en place une réflexion commune pour imaginer l'habitat de demain, au service des personnes en situation de handicap. Le jury, présidé par l'architecte Michel Seban, a distingué deux projets s'articulant autour d'une thématique commune : le territoire et la ruralité. Ce concours est organisé par la CNSA en collaboration avec la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, avec le soutien de la Fondation Médéric Alzheimer, du Comité national coordination action handicap (CCAH) et en partenariat avec les acteurs des secteurs médico-social et de l'architecture.



PRIX DU CONCOURS D'IDÉES

Les pierres sauvages, bien vieillir en milieu rural

Hugo Hardy, Simon Parde et Antoine Roussel, étudiants en architecture à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville, imaginent une maison intergénérationnelle à Chaillevette, petit bourg de Charente-Maritime. Leur projet relie les deux parties du centre bourg : l'actuel centre (mairie, école, salle polyvalente, gare) à l'ouest, et le port ostréicole, très touristique, à l'est. Il répond ainsi à la préoccupation de la municipalité de conforter les activités du centre-bourg et de créer un cheminement touristique jusqu'au port.



La composition du bâtiment en **unités aux proportions proches de celles des maisons environnantes** participe à l'intégration du projet. Et son aspect linéaire s'inscrit pleinement dans l'architecture d'un village ostréicole.

Le projet est constitué de trois éléments majeurs. Un premier bâtiment de hauteur modérée, face à la rue, héberge un pôle médical, une pharmacie, un salon de coiffure, des chambres d'accueil temporaire et assure l'accueil des résidents. Un deuxième bâtiment propose des salles communes ou d'activité, ouvertes sur le marais ou sur un jardin intérieur. Le troisième bâtiment abrite les différents logements intergénérationnels qui recevront des familles, des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Systématiquement, un espace commun permet d'assurer l'échange entre voisins.

La **dimension environnementale** du projet est assurée par l'emploi de matériaux locaux et durables (pierre issue des carrières de Thénac et de Saintonge, bois issu de la forêt de La Coubre) et à la mitoyenneté des logements garants de l'efficacité énergétique.



Le jury a apprécié la collaboration de divers acteurs (municipalité, intercommunalité, région, association...) engagée grâce aux candidats autour du projet.

La vidéo du projet :

<https://www.dailymotion.com/playlist/x6f2gs>



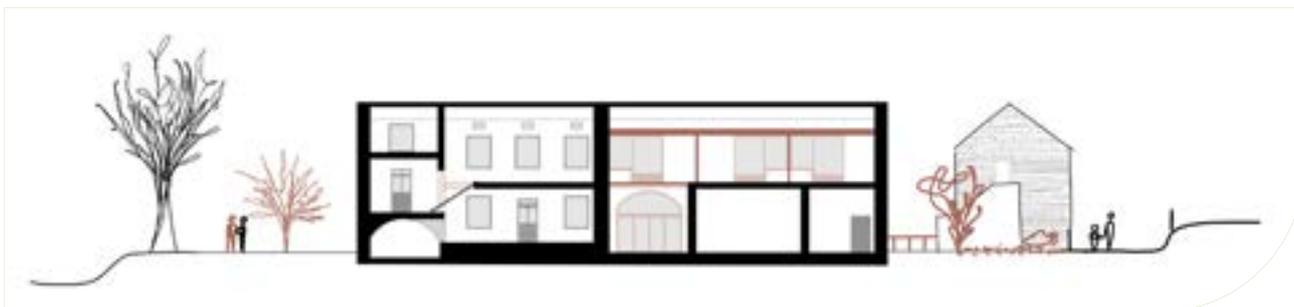
MENTION SPÉCIALE

Au cœur des villages



AVEC LE SOUTIEN DE

Pour Alexia Wax, étudiante à l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg et Julie Wax, étudiante à l'école d'ergothérapie de Mulhouse, l'objectif de ce projet est de maintenir les interactions intergénérationnelles, l'autonomie, la motivation et l'indépendance des résidents.



Le binôme propose de réhabiliter un ancien corps de ferme dans le village de Gavisse, en Moselle, et de réaménager les abords de la parcelle pour redynamiser le cœur du village.

L'ancienne bâtisse devient **une petite unité de vie de six chambres**. Elle accueille également une épicerie, une salle de repas, un salon et des locaux techniques.

À côté, **la maison médicale occupe les anciens garages** et d'anciens locaux de l'exploitation agricole. L'équipe pluridisciplinaire de professionnels consulte à la fois en libéral et dans la petite unité de vie.

Les extérieurs sont aménagés en parcours de marche, en espaces de convivialité, de culture et en ferme pédagogique. Les liens avec l'école voisine sont forts grâce à un potager et un verger commun.



Le jury a apprécié la simplicité du projet, facilement transposable dans d'autres villages et d'autres situations d'accueil, et conçu pour permettre aux personnes âgées de vieillir dans leur environnement



La vidéo du projet :
<https://www.dailymotion.com/video/x8c9ytz>



INTERVIEW

Christine Tabuenca, Directrice générale de la Fondation Médéric Alzheimer

En quoi l'architecture peut-elle être bénéfique pour les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer en institution ?

La Fondation est impliquée, de longue date, sur les sujets liés aux lieux de vie des personnes vivant avec des troubles cognitifs liés au vieillissement. Nous sommes convaincus qu'au sein des établissements d'hébergement, il est nécessaire de dépasser la seule approche sanitaire et médicale de la maladie et de proposer des solutions afin d'améliorer le cadre de vie des résidents. Les capacités et l'autonomie des personnes malades doivent être encouragées et soutenues. L'architecture, l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, en parallèle d'un accompagnement adapté, sont de véritables enjeux de qualité de vie qu'il faut développer.

Qu'avez-vous particulièrement apprécié dans les projets des étudiants cette année ?

La crise sanitaire liée au covid-19 a montré les limites des dispositifs d'hébergement pour les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer et leurs aidants. Plus que jamais, nous devons innover en matière d'habitat afin que chacun puisse vieillir dignement dans le lieu souhaité, tout en maintenant un lien social. Cet enjeu fondamental est présent dans la majorité des dossiers reçus mais le projet « Au cœur des villages » est allé au-delà en intégrant comme dimension l'inclusion des personnes malades. Le maintien des interactions intergénérationnelles, l'autonomie, la motivation et l'indépendance des résidents sont des éléments indispensables.

Quels types d'habitat peuvent permettre aux personnes malades et à leurs proches aidants de mieux vivre au quotidien ?

Le domicile, s'il représente bien un « chez soi », n'est pas toujours ce qu'il y a de plus adapté pour une personne malade, surtout quand la maladie progresse. L'institution est souvent envisagée comme « un dernier recours », dans l'urgence du fait d'une situation de crise, quand la vie à domicile n'est plus possible. Cela prive, alors, les personnes malades et leurs proches d'une véritable réflexion sur leur projet d'habitat pour leur fin de vie, préalable à un vrai choix. Il est donc urgent d'imaginer de nouvelles solutions d'habitat, en complément du domicile et de l'institution, qui répondent au souhait des Français de vieillir dans un environnement familial et non-médicalisé.

RENDEZ-VOUS POUR L'ÉDITION 2023 !

Dès maintenant, inscrivez-vous pour imaginer le lieu d'accueil pour personnes handicapées de demain.

Retrouvez les documents du concours sur le site cnsa.fr.

Avec le soutien du Comité national coordination action handicap et de la Fondation Médéric Alzheimer.



Soutenu par :



La CNSA remercie l'ensemble des partenaires du Prix :

l'ADF, l'APF-France handicap, l'AD-PA, Agevillage, l'ANAP, les agences régionales de santé de Nouvelle-Aquitaine et de Normandie, le CCAH, la CNAV-Assurance retraite, Epha presse, la Direction générale des patrimoines, la FEHAP, la FHF, la FNADEPA, la FNAQPA, la Fondation des caisses d'épargne pour la solidarité, la Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer, Korian, la maison de l'architecture de Haute-Normandie, Oger International, OPQIBI, Pro BTP, le SYNERPA, l'UNAPEI, l'UNIOPSS.

prix.autonomie@cnsa.fr / www.cnsa.fr

